



Mairie de BENAIX

Le Village

09300 BENAIX

Tél : 05.61.01.92.04

[commune-benaix@orange.fr](mailto:commune-benaix@orange.fr)



## **Compte rendu de la séance du 20 février 2020**

**Présents :** Monsieur Jean BARRAU-HILLOT, Monsieur Michel DELEGLISE, Madame Catherine AUSSEL, Monsieur Bernard CASTEILLA, Monsieur Jean-François DEVAUX, Monsieur Colin FLEMING, Monsieur Jean-Marc GABET, Madame Claudine GOMEZ, Madame Linda PONT

**Ont donné procuration :** Mademoiselle Jessica MIQUEL par Madame Linda PONT

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de la séance:**

Linda PONT

### **Ordre du jour:**

- Approbation des comptes rendus des séances du 21 Novembre 2019 et du 16 Janvier 2020.
- Arrêt du PLU de Montferrier.
- Modification des statuts de l'AGEDI.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes.
- Programmation des travaux encadrés par l'ONF.
- Informations diverses.

---

- Approbation des comptes rendus des séances du 21 Novembre 2019 et du 16 Janvier 2020.  
Après lecture, votés à l'unanimité

- Arrêt du PLU de Montferrier.

Lors de la séance du 23 Septembre 2019 le Conseil Communautaire a validé l'arrêt du PLU de Montferrier, il appartient désormais aux communes membres de la Communauté de Communes de se prononcer sur cet arrêt. Après lecture adopté à l'unanimité.

- Modification des statuts de l'AGEDI.

Le Syndicat Mixte AGEDI demande à la commune de Benaix de se prononcer en tant que membre quant à sa modification statutaire et l'évolution de celui-ci en Syndicat Mixte ouvert. Après lecture des statuts, adopté à l'unanimité.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes.

La CCPO lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Décembre 2019 a validé des modifications statutaires concernant l'accueil des gens de voyage, la gestion des animaux en divagation et leur devenir ainsi que la création d'un accueil famille jeunesse.

Il appartient donc aux communes membres de la CCPO de donner leur position quant à ces changements statutaires.

Après lecture des différentes délibérations et des statuts, le Conseil Municipal approuve ces modifications statutaires à l'unanimité des membres présents.

- Programmation des travaux encadrés par l'ONF.

Comme chaque année le technicien forestier territorial du secteur fait une proposition de travaux de gestion sur la forêt communale.

Il s'agit de travaux de maintenance et essentiellement de marquage sur un périmètre donné. Les travaux sont estimés à 2 140€ HT. Ces travaux n'étant pas jugés indispensables, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, est défavorable à ces travaux. Il charge Mr le Maire d'en informer les services de l'ONF.

- Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019

Mr DELEGLISE, 1er adjoint en charge des finances présente les résultats financiers de l'année 2019. Il en ressort que la commune dégage un excédent de 26 463€ ce qui est supérieur à l'année précédente.

Après présentation des chiffres en détail, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif et le Compte de Gestion pour l'année 2019.

- Informations diverses.

Mr le Maire fait le bilan des travaux effectués sur le mandat 2014-2020. Il fait également un inventaire des projets en cours et qui seront terminés sous le prochain mandat.

Il rappelle aussi que la labellisation du Grand Site Montségur est en cours et indique qu'à titre d'information une présentation est prévue le vendredi 28 Février à 18h à Belesta.

Lors des prochaines élections municipales de Mars une permanence au bureau de vote sera organisée selon les disponibilités de chacun.

Séance levée à 19h50













